



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 491

Texte de la question

PLAN CAMPUS

M. le président. La parole est à M. Robert Lecou, pour le groupe UMP.

M. Robert Lecou. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans un monde en mutation où enseignement et recherche sont deux piliers essentiels, vous avez agi, dès votre prise de fonction, pour réformer l'enseignement supérieur.

Depuis le vote de la loi sur les universités, vous déclinez les mesures favorables à la condition de vie étudiante et à la modernisation des universités françaises. Parmi ces mesures, le plan Campus a créé, dans ma région, en Languedoc-Roussillon, et plus précisément à Montpellier, un véritable électrochoc. En effet, comme mes collègues montpelliérains Jacques Domergue, Jean-Pierre Grand et André Vézhinet, que j'associe à ma question, je peux témoigner qu'à Montpellier, l'une des plus importantes et des plus anciennes villes universitaires de France, les universités, jusqu'à présent concentrées sur elles-mêmes, ont décidé de s'unir et envisagent de fusionner. D'autres établissements de formation supérieure et des centres de recherche se rassemblent autour de ce projet qui mobilise aussi les entreprises. Ainsi institutions publiques, région, département, agglomération et ville s'engagent-ils pour accompagner l'opération " Université Montpellier Sud de France ", projet né grâce à votre appel de candidatures. La synergie s'est mise en oeuvre, l'espoir est né et l'attente commence déjà à se manifester.

Madame la ministre, vous aviez retenu la date butoir du 30 avril pour les dépôts de candidatures à l'opération Campus. Pouvez-vous nous dire aujourd'hui combien de dossiers ont été déposés et, alors que vous allez maintenant devoir sélectionner les projets retenus, selon quelle méthode et quel calendrier vous allez procéder ? Enfin, combien de sites seront finalement retenus pour donner une résonance internationale à l'université française ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, la qualité de nos locaux universitaires, de nos salles de cours, de nos bibliothèques, de nos laboratoires de recherche, de nos logements étudiants, constitue désormais un élément crucial de l'attractivité de nos universités. L'enjeu est de taille puisque 30 % de nos locaux sont aujourd'hui vétustes. À situation exceptionnelle, solution exceptionnelle : ainsi, le Président de la République a décidé de consacrer 5 milliards d'euros à une opération Campus sans précédent.

L'originalité de cette opération est d'avoir débuté par un appel à projets national ouvert à toutes les universités. À ce jour, quarante-six projets ont été déposés. Au total, dix seront sélectionnés - une première série fin mai, une seconde fin juillet. Le comité de sélection examinera les projets selon quatre critères. Le premier, le plus important, est l'ambition scientifique et pédagogique des projets ; le deuxième, l'urgence de la situation immobilière ; le troisième, la capacité du campus à devenir un véritable lieu de vie ; la quatrième, le caractère structurant du projet pour le territoire universitaire concerné, qui devra s'appuyer sur une coopération avec les réseaux de recherche, les pôles de compétitivité et les collectivités territoriales.

L'opération Campus valorisera les universités, y compris les plus petites, qui auront su s'associer pour porter ensemble un projet commun. Je me félicite de voir que des alliances interuniversitaires se créent aujourd'hui dans toute la France, grâce à la loi autonomie et grâce à l'opération Campus. En effet, pour gagner la bataille

mondiale de l'intelligence, nous devons fédérer nos forces dans une douzaine de grands pôles de recherche et d'enseignement supérieur à visibilité internationale. Quant aux universités qui n'auront pas été sélectionnées pour l'opération Campus, elles pourront bénéficier des crédits budgétaires de mon ministère pour accélérer leur processus de rénovation.

Mesdames, messieurs les députés, c'est en changeant le visage de notre université que nous redonnerons confiance à notre jeunesse dans son avenir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [M. Robert Lecou](#)

Circonscription : Hérault (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 491

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 mai 2008